

SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES

Collège Fabre d'Eglantine

Gaëlle DEPENNE-BARBIER

Assistante sociale scolaire

gaelle.depenne-barbier@ac-poitiers.fr

07.78.95.07.14

Pour qui ?

Les élèves du collège et leur famille.

Pour quoi ?

- **Difficultés familiales**
- **Difficultés scolaires**
- **Difficultés financières**
- **Toute autre difficulté**

Quand ? (A partir de septembre 2021)

Sur RDV au collège le **LUNDI et 1 vendredi sur 2**

Comment ?

Les RDV sont à prendre directement auprès de l'assistante sociale scolaire Gaëlle DEPENNE-BARBIER par **téléphone, mail ou Pronote.**

Cadre d'intervention :

L'assistante sociale est un personnel **formé à l'écoute**. Elle reçoit les familles et les élèves du lycée **en toute confidentialité**.

Elle est **soumise au secret professionnel**.

Elle travaille en **partenariat avec la communauté éducative et les partenaires extérieurs**, dans la recherche et la mise en place de solutions.

ATTENTION : Les familles doivent faire la demande de bourse des collèges, sur internet AVANT le 21 octobre 2021

En cas de difficulté technique pour faire la demande de bourse merci de vous adresser à l'intendance de l'établissement.

Les demandes de bourse de collège hors délais (après le 21 octobre 2021) ne seront pas traitées et il faudra attendre l'année scolaire suivante pour faire une demande.

Il est possible de demander une aide financière (sous conditions) pour les frais de scolarité et/ou demi-pension au collège par le dossier de Fonds social.